

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke tenue le 23 avril 2025 à 17 h 30 au Quartier général de l'entrepreneuriat situé au 80 rue Wellington Sud, salle 3704, à Sherbrooke, Québec.



SONT PRÉSENTS

- Jean-François Lalonde, président
- Louis-André Neault, vice-président
- Hélène Pelletier, trésorière
- Nancy Marcotte, secrétaire
- Geneviève Bernier
- Marc-André Casault
- Katia Cyr
- Pascale-Maude Gosselin
- Samuel Nadeau
- Philippe Cadieux, observateur

SONT EXCUSÉS

- Pierre Pomerleau
- Marc-Antoine Samson
- Étienne Villeneuve

INVITÉS

- Camila Parra, directeur – Certification, Certification, Raymond Chabot Grant Thornton (*point 8.1*)
- François Leduc, directeur général, Entreprendre Sherbrooke
- Mélissa Ferland, directrice générale adjointe, Entreprendre Sherbrooke
- Julie Lachapelle, adjointe de direction, Entreprendre Sherbrooke

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Jean-François Lalonde ouvre l'assemblée à 17 h 30. François Leduc demande à la nouvelle directrice générale adjointe, Mélissa Ferland, de se présenter aux administrateurs.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jean-François Lalonde et Nancy Marcotte agissent respectivement à titre de président et de secrétaire d'assemblée.

3. AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les administrateurs en respect des règlements et la majorité des administrateurs étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Tous les administrateurs déclarent qu'ils n'ont pas de conflit d'intérêts relativement aux dossiers traités à l'ordre du jour de la présente assemblée.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-20250423-017 Il est résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

6. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES

6.1 Du 19 février 2025

CA-20250423-018 Il est proposé par Katia Cyr
Appuyée par Pascale-Maude Gosselin

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 19 février 2025 tel que présenté.

6.2 Du 21 février 2025

CA-20250423-019 Il est proposé par Geneviève Bernier
Appuyée par Louis-André Neault

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 21 février 2025 tel que présenté.

6.3 Du 25 février 2025

CA-20250423-020 Il est proposé par Hélène Pelletier
Appuyée par Katia Cyr

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 25 février 2025 tel que présenté.

6.4 Du 26 mars 2025

CA-20250423-021 Il est proposé par Hélène Pelletier
Appuyée par Geneviève Bernier

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 26 mars 2025 tel que présenté.

6.5 Du 2 avril 2025

CA-20250423-022 Il est proposé par Katia Cyr
Appuyée par Geneviève Bernier

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 2 avril 2025 tel que présenté.

7. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le tableau des suivis des procès-verbaux des précédentes assemblées est déposé. François Leduc apporte des précisions sur les points d'attention suivants :

- trois administrateurs ont transmis leur désir de ne pas renouveler leur mandat lors de l'assemblée annuelle de ce jour;
- un appel public de candidatures a été publié le 7 avril dernier.

Camila Parra est invitée à joindre l'assemblée pour le point suivant.

8. POINTS DE DÉCISION

8.1 Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2024

Camila Parra, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers d'Entreprendre Sherbrooke pour la période se terminant le 31 décembre 2024. Une vérification devra être faite en ce qui a trait au PAUPME. Ce point est reporté à une assemblée ultérieure.

Camila Parra quitte la salle.

8.2 Démarche image de marque

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice aux communications de la Ville de Sherbrooke, Audrey Bellegarde, a présenté le 26 mars dernier aux administrateurs d'Entreprendre Sherbrooke les résultats de la stratégie de l'image de marque unifiée;

CONSIDÉRANT QUE le 22 avril, ladite démarche a été présentée en huis clos au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le 23 avril, Philippe Cadieux et François Leduc présentent la proposition au conseil d'administration afin que les administrateurs prennent une décision quant à la poursuite de la démarche de l'image de marque conjointe du Service du développement économique et d'Entreprendre Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE le 6 mai prochain, cette image de marque sera présentée aux membres du conseil municipal pour décision;

CA-20250423-023 Il est résolu à l'unanimité

D'accepter la proposition de l'image de marque telle que présentée et de poursuivre la démarche.

8.3 Autorisation pour que le directeur général signe toute demande de contribution, de contrat ou de document d'affaires courantes

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des opérations d'Entreprendre Sherbrooke :

- des demandes de contributions financières sont acheminées à différents ministères fédéraux et provinciaux;
- des signatures de contrats ou de documents d'affaires courantes sont requises ;

CONSIDÉRANT QUE la signature des demandes, de contrats ou de documents d'affaires courantes doit parfois être accompagnée d'une résolution autorisant le directeur général, François Leduc, à signer lesdits documents au nom d'Entreprendre Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE le 29 avril 2024, les administrateurs avaient autorisé François Leduc à signer toute demande de contribution, de contrat ou de document d'affaires courantes par résolution (CA.ES.2024-04-17_1);

CONSIDÉRANT QUE pour être valide, cette proposition de résolution doit être adoptée annuellement par son conseil d'administration;

CA-20250423-024 Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général, François Leduc, à signer toute demande de contribution, de contrat ou de document d'affaires courantes pour et au nom d'Entreprendre Sherbrooke pour la prochaine année, soit jusqu'à l'assemblée du conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke qui aura lieu en avril 2026, et ce, en fonction du respect de la politique d'approvisionnement.

8.4 Nomination de nouveaux membres

CONSIDÉRANT QU' à la lumière des discussions qui ont eu lieu le 19 février dernier concernant la volonté de réviser l'article *F.1 Composition* des règlements généraux d'Entreprendre Sherbrooke pour réduire le nombre d'administrateurs de 14 à 13 afin de les rendre conformes à l'entente de délégation intervenue avec la Ville de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QU' un poste d'administrateur a été laissé vacant à la suite du départ de Véronique Sinclair-Desgagné qui a démissionné le 10 février 2025;

CONSIDÉRANT QUE Nancy Marcotte, Louis-André Neault et Pierre Pomerleau ont avisé Entreprendre Sherbrooke qu'ils ne renouvelleraient pas leur participation comme administrateurs au terme de leur mandat qui prend fin aujourd'hui, le 23 avril;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'entente de délégation intervenue avec la Ville de Sherbrooke le 11 juillet 2024 :

- un appel public de candidatures a été publié le 7 avril 2025 en prévision de pourvoir des postes au sein du conseil d'administration;
- la nomination des membres se fait par l'adoption d'une résolution par le conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke, laquelle doit être entérinée par le conseil municipal afin qu'elle puisse entrer en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs discutent et analysent les 15 candidatures reçues;

CONSIDÉRANT QUE parmi ces 15 candidatures, les administrateurs retiennent les 4 personnes ci-après mentionnées (curriculum vitae joints au dossier) en tenant compte des exigences stipulées aux règlements généraux de l'organisme ainsi qu'à l'article 4.2 de l'entente de délégation : Vincent Cloutier, Thomas Crozet, Lucile Defays et Nathalie Lehoux;

CONSIDÉRANT QU' un tirage au sort a déterminé que, parmi les quatre candidatures précédemment nommées :

- le terme d'un an a été octroyé à Vincent Cloutier;
- les termes de deux ans ont été octroyés à Thomas Crozet, Lucile Defays et Nathalie Lehoux;

CONSIDÉRANT QUE les curriculum vitae des candidatures non retenues seront conservés dans les dossiers d'Entreprendre Sherbrooke pendant un an;

CA-20250423-025 Il est résolu à l'unanimité

Que, sous réserve d'une vérification des antécédents judiciaires, de recommander au conseil municipal de la Ville de Sherbrooke d'entériner la nomination des quatre candidats suivants comme membres et par conséquent administrateurs de la corporation Entreprendre Sherbrooke afin de pourvoir les postes vacants à l'assemblée annuelle du 23 avril 2025:

1. Vincent Cloutier, consultant – planification stratégique, marketing, communications (mandat 1 an);
2. Thomas Crozet, fondateur et développeur de Vitam Aeternam Studio (mandat 2 ans);
3. Lucile Defays, stratège dédiée aux OBNL chez Lùxia consultation RH (mandat 2 ans);
4. Nathalie Lehoux, directrice régionale de l'Estrie chez Evol (mandat 2 ans).

9. **RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

François Leduc présente aux points suivants son rapport d'activité en date du 31 mars 2025.

9.1 **Nouvelles de l'organisation**

M. Leduc dresse l'état de la situation liée aux ressources humaines, notamment concernant les nouvelles embauches et les postes en dotation.

9.2 **Suivi - Planification stratégique**

M. Leduc explique où est en rendue la planification stratégique dont les plans d'action opérationnels 2025 d'Entreprendre Sherbrooke et du Service du développement économique ont été approuvés en février dernier.

9.3 **Suivi - Transition de Sherbrooke Innopole**

La transition de Sherbrooke est presque terminée, laquelle sera finalisée avec l'équipe du Service du développement économique et le conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke.

9.4 **États financiers au 28 février 2025**

François Leduc présente les états des résultats au 28 février 2025 lesquels ne sont pas régularisés. Il précise que les écritures seront faites dans les jours suivant l'approbation des états financiers.

Il ajoute que des travaux de révision afin de bonifier l'architecture de la comptabilité d'Entreprendre Sherbrooke sont prévus.

9.5 **Liste des contrats de services professionnels de 10 000 \$ et plus en 2024**

À titre informatif, la liste des contrats de services professionnels de 10 000 \$ et plus en 2024 est déposée.

10. **POINTS D'INFORMATION ET DE DISCUSSION**

10.1 **Renouvellement – Police d'assurance Cyber 2025-2026**

Tel que stipulé à l'entente de délégation intervenue entre la Ville de Sherbrooke, Entreprendre Sherbrooke doit souscrire et maintenir en vigueur une police d'assurance dite des cyberrisques d'un montant minimal de 2 000 000 \$ pour couvrir notamment la responsabilité civile de l'assuré relative à la sécurité et à la protection des renseignements personnels ou confidentiels.

À cet effet, la facture confirmant le renouvellement de ladite police pour la période du 8 avril 2025 au 8 avril 2026 est déposée.

11. DÉPÔT DE DOCUMENT

11.1 Déclaration de la direction

La déclaration de la direction relative au règlement des salaires ou compensations dues aux employés ainsi qu'à la remise des déductions fiscales ou autres lois applicables à la compagnie, datée du 16 avril 2025, est déposée au bénéfice des administrateurs.

12. DIVERS

Aucun sujet ajouté.

13. PROCHAINE ASSEMBLÉE

L'assemblée annuelle des membres de la corporation commencera dès la fin de la présente assemblée.

Les membres de la direction d'Entreprendre Sherbrooke (François Leduc, Mélissa Ferland et Julie Lachapelle) sont invités à quitter l'assemblée.

14. SESSION À HUIS CLOS – SANS LA DIRECTION

Les administrateurs procèdent à huis clos.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.



Jean-François Lalonde, président



Nancy Marcotte, secrétaire

**Assemblée ordinaire du conseil d'administration
23 avril 2025 à 17 h 30**

*Entreprendre Sherbrooke
80, rue Wellington Sud à Sherbrooke, bureau 3700 (3^e étage)
Salle du conseil*



ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée** – 1 min.
2. **Président et secrétaire d'assemblée** (*information*) – 1 min.
3. **Avis de convocation et quorum** (*information*) – 1 min.
4. **Déclaration de conflit d'intérêts** (*information*) – 1 min.
5. **Adoption de l'ordre du jour** (*décision*) – 2 min.
6. **Approbation des procès-verbaux des assemblées ordinaires** (*décision*) – 5 min.
 - 6.1 Du 19 février 2025
 - 6.2 Du 21 février 2025
 - 6.3 Du 25 février 2025
 - 6.4 Du 26 mars 2025
 - 6.5 Du 2 avril 2025
7. **Suivi des procès-verbaux** (*information*) – 5 min.
8. **Points de décision**
 - 8.1 Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2024 – 20 min.
 - 8.2 Démarche image de marque – 20 min.
 - 8.3 Autorisation pour que le directeur général signe toute demande de contribution, de contrat ou de document d'affaires courantes – 2 min.
 - 8.4 Nomination de nouveaux membres – 45 min.
9. **Rapport d'activité du directeur général**
 - 9.1 Nouvelles de l'organisation – 10 min.
 - 9.2 Suivi - Planification stratégique – 15 min.
 - 9.3 Suivi - Transition de Sherbrooke Innopole – 5 min.
 - 9.4 États financiers au 28 février 2025 – 5 min.
 - 9.5 Liste des contrats de services professionnels de 10 000 \$ et plus en 2024 – 5 min.
10. **Point d'information et de discussion**
 - 10.1 Renouvellement – Police d'assurance Cyber 2025-2026 – 2 min.

- 11. Dépôt de document**
 - 11.1 Déclaration de la direction – *1 min.*
- 12. Divers**
- 13. Prochaine assemblée – *1 min.***
- 14. Session à huis clos – sans la direction**
- 15. Levée de l'assemblée**